

COMMUNIQUE

**Le 25 avril, un mois après la France,
L'action continue
10 femmes Djiboutiennes entament
une Grève de la faim en Belgique
contre les viols par l'armée djiboutienne et l'impunité**

Pour dénoncer les viols des Femmes Afar par des soldats djiboutiens qui continuent dans l'impunité totale depuis septembre 1993, dans le Nord et le Sud-Ouest du pays.

Elles entendent protester contre ces violences et briser le mur de silence érigé autour des viols. Ces crimes se déroulent à quelques encablures des bases militaires française, américaine, nipponne et chinoise.

A Djibouti comme dans d'autres régions d'Afrique et du monde, le viol est utilisé comme une arme de guerre, visant à détruire l'identité des communautés. L'impunité érigée en système en République de Djibouti rend impossible toute reconstruction pour ces femmes.

Depuis le début de la guerre civile en 1991, des centaines de femmes Afars ont été violées par l'armée gouvernementale à Djibouti. Ces femmes gardent pour beaucoup d'entre elles des séquelles physiques. Elles sont toutes marquées à vie dans leur corps, leur dignité, leur conscience.

Malgré la répression et la honte qu'elles éprouvent, certaines victimes ont eu le courage de porter plainte. Aucune plainte n'a pu aboutir jusqu'à ce jour.

L'actuel Chef de l'Etat, Ismael Omar Guelleh, qui vient d'être « élu » pour un 4ème mandat, commanditaire des pires massacres à Djibouti (Arhiba, Yoboki, Barislé, Bulduko) a une responsabilité toute particulière dans les viols et l'impunité des soldats violeurs.

Cette grève de faim se déroule dans un contexte postélectoral, très tendu, avec une terrible répression et de nombreux accrochages entre le FRUD et l'armée : deux personnes sont décédées sous la torture des gendarmes en février 2016, (arrestations, tortures, exécutions extrajudiciaires, et toujours les viols des femmes).

Le Comité des Femmes Djiboutiennes contre les Viols et l'Impunité lancent un appel à la communauté internationale pour qu'elle condamne les viols des femmes djiboutiennes et l'impunité de ces crimes.

Nous exigeons :

- *La reconnaissance de ces viols comme crimes de guerre*
- *L'ouverture d'une enquête internationale sur toutes les exactions à l'encontre des femmes en République de Djibouti*
- *Le jugement des soldats coupables des viols*
- *Le respect des conventions régionales et internationales ratifié par Djibouti dont le CEDAW*

Fait à Bruxelles,
Le 25 Avril 2016

Contact : 06 78 06 23 68

Tél : 0465 48 00 45 ou 0465 12 35 63